

Regards croisés sur la diplomatie culturelle et le soft power français et chinois à travers les instituts Confucius et les alliances françaises

Stéphane Aymard,

Docteur en Sciences Economiques, Ingénieur de Recherche à La Rochelle Université

Depuis des décennies, plusieurs pays ont développé des réseaux d'instituts culturels un peu partout dans le monde, chargés de diffuser leur culture et leur langue. Les exemples sont nombreux : Alliances Françaises (dès 1883), British Council (1934), Goethe Institute (1951), institut Cervantes (1991) et plus récemment les instituts Confucius (2004). D'autres suivent comme les instituts Roi Sejong (2012) ou sont organisés différemment comme les instituts italiens.

Pour les alliances françaises, comme pour les Instituts Confucius que nous allons comparer, on compte à ce jour un nombre important de centres avec plus de 1 000 implantations d'alliances françaises et plus de 500 instituts Confucius dans plus d'une centaine de pays sur l'ensemble des continents. Les statuts sont variables mais le modèle se formalise par des institutions de droit local avec une codirection et des financements par les autorités du pays d'origine (notamment des agents détachés).

Entre les deux organisations (alliances et instituts), il existe ainsi de nombreuses similitudes dans le fonctionnement et les objectifs. Toutefois, nous allons voir qu'il existe aussi des divergences récentes et que les Instituts Confucius sont en train de supplanter les alliances françaises.

1. Les convergences entre alliances françaises et instituts Confucius

Lors de sa visite en Chine en 2018, le président français a glissé dans sa déclaration : « *La culture, c'est aussi la langue (...) et je souhaite que nous puissions mutuellement davantage développer la présence et le rôle des Instituts Confucius et des écoles françaises et alliances françaises pour justement développer la place de nos langues, ainsi que toutes les initiatives que nous avons à prendre en matière d'échanges universitaires, de formations professionnelles et doctorales.* » (source : Archives de l'Élysée).

Le parallélisme entre les deux systèmes a d'emblée été posé. Les similitudes entre les deux organisations peuvent être regroupées en trois catégories : la promotion du pays, les modalités de gestion, la marque et le label

1.1. Promotion du pays

Dans les deux cas, l'objectif est le même : faire connaître localement la culture du pays, par le biais de l'apprentissage de sa langue, mais aussi d'autres dimensions : sa littérature, sa gastronomie, etc. Des événements culturels et festifs permettent d'attirer une population locale déjà intéressée par le pays ou bien nouvellement intéressée. Pour la Chine, on va retrouver souvent des initiations ou informations sur le tai-chi, le kung-fu, la calligraphie ou la cérémonie du thé. Pour la France, cela s'étendra aux destinations touristiques, à la mode, etc. Et, dans les deux cas, on retrouvera le cinéma, le théâtre, des conférences... Ces initiatives se traduisent par exemple, côté français, par la « semaine de la Francophonie » (en mars, en partenariat avec d'autres pays), la journée « Goût de France / Good France » (en avril), etc. Du côté chinois, on retrouvera les festivités du nouvel an chinois (en février), des festivals de cinéma chinois, etc.



A travers cette diffusion culturelle, l'idée est de véhiculer dans le pays une image positive et attractive. L'intention finale est de pouvoir faciliter les échanges entre les deux pays : échanges commerciaux, touristiques, etc. Et globalement, ce système fonctionne. Il va de pair avec d'autres initiatives opérées par d'autres agences, plutôt orientées sur le développement économique (comme par exemple Business France, les opérations « French Tech », les chambres de commerce franco-locales, etc.

L'organisation repose généralement sur un écosystème local sur lequel peuvent souvent s'appuyer les alliances et instituts. Dans cet écosystème, on retrouve des restaurants, des artistes, des librairies, des commerces, des écoles, etc. Sans être affiliés, ils participent aux initiatives, les renforcent, en profitent et permettent de créer un cercle vertueux.

Dans les deux pays, l'objectif initial était d'étendre sa sphère d'influence en commençant par la périphérie et la proximité (politique ou géographique : Asie pour la Chine, empire colonial pour la France). Les Alliances Françaises ont été créées en 1883 à l'initiative de Paul Cambon (chef de cabinet de Jules Ferry) avec le soutien de personnes influentes comme Ferdinand de Lesseps, Louis Pasteur ou Jules Verne. Historiquement, l'enjeu était de reprendre de l'influence après la défaite de 1870 en mettant en avant la philosophie des lumières. Pour la Chine, la création des instituts Confucius, en 2004 provient d'une stratégie diplomatique des ministères des Affaires étrangères et de l'Éducation, confiée au Hanban (Bureau de la commission pour la diffusion internationale du chinois). En 2007, un Livre blanc sur la politique étrangère développe la notion de « soft power » (concept construit par Joseph Nye d'Harvard), repris par le président Hu Jintao dans ses discours (en mandarin ruan shili). Cette notion de soft power a été agrégée à la notion confucéenne d'harmonie comme fondement de la société (unité, camaraderie, paix et coordination permettant de s'appuyer sur la force morale plutôt que physique). Aussi, dans la promotion du pays, on retrouve la promotion de l'histoire et de la philosophie chinoise, un peu comme le font d'ailleurs les Alliances Françaises avec l'histoire de la France et la philosophie française.

1.2. La gestion partagée ou cogestion

Le deuxième point de convergence entre les alliances françaises et les instituts Confucius concerne la gestion. Celle-ci est en quelques sortes bicéphale. La direction est partagée entre d'une part une personne nommée par l'Etat d'origine et d'autre part une structure porteuse locale (une association, une université ou un autre type d'institution) dirigée ou présidée par une personne du pays d'accueil. La coopération entre les deux est cruciale. Et même si les financements et le détachement de personnels expatriés donnent un poids important au pays d'origine, l'alliance ou l'institut est soumis

aux règles nationales et doit pouvoir se fondre dans la législation ou l'organisation du pays. Ceci n'est pas toujours simple et les règles locales compliquent parfois la gestion et l'administration de la structure. Les comptes et les dépenses doivent en effet être « validés » par les deux parties. Par exemple, certaines alliances françaises soumises au droit local ont des statuts qui laissent parfois peu de place à des habitudes franco-françaises. L'inverse est également vrai pour les instituts Confucius en France. De ce fait, le choix des modèles de gouvernance et des statuts sont cruciaux.

Comme il n'y a pas qu'un seul modèle, on retrouve toute sorte d'organisation. D'ailleurs, les chiffres sont difficilement comparables si on rapproche le millier d'alliances françaises avec le demi-millier d'instituts Confucius. Dans de nombreux cas, il existe des « micro » alliances françaises, sous statut associatif qui (sur)vivent avec un service minimum. Finalement, aussi bien pour les alliances que pour les instituts, on assiste régulièrement à des fermetures pour des raisons « technico-administratives » voire parfois pour des problèmes de « mauvaise gestion financière ». En effet, s'agissant de structures représentant l'image du pays à l'étranger, il est impératif de préserver une qualité d'ensemble et d'éviter tout problème en y mettant fin le plus tôt possible. Globalement, on constate que le pouvoir réel est détenu par le pays d'origine qui envoie ses expatriés et qui peut mettre fin à la coopération assez facilement à travers un système commun à toutes ces structures : la marque.

1.3. La marque et le label

La marque « Alliance Française » ou « Institut Confucius » est protégée et la propriété du pays d'origine qui fixe un cahier des charges à respecter et peut donc ainsi mettre fin à la coopération en cas de difficultés. Cette stratégie de marque va plus loin à travers la notion de label qualitatif permettant de garantir une harmonisation des pratiques mais aussi de bénéficier des services et supports de la « maison mère », un peu comme une franchise. A COMPLETER AVEC LA NOTION DE RESEAU / CLUB (réunions mondiales/locales)...

2. Les divergences entre les alliances françaises et les instituts Confucius

Malgré toutes les similitudes entre les deux organisations, il existe des divergences qu'on peut classer en deux catégories : le modèle économique et les controverses.

2.1 Les financements et le modèle économique

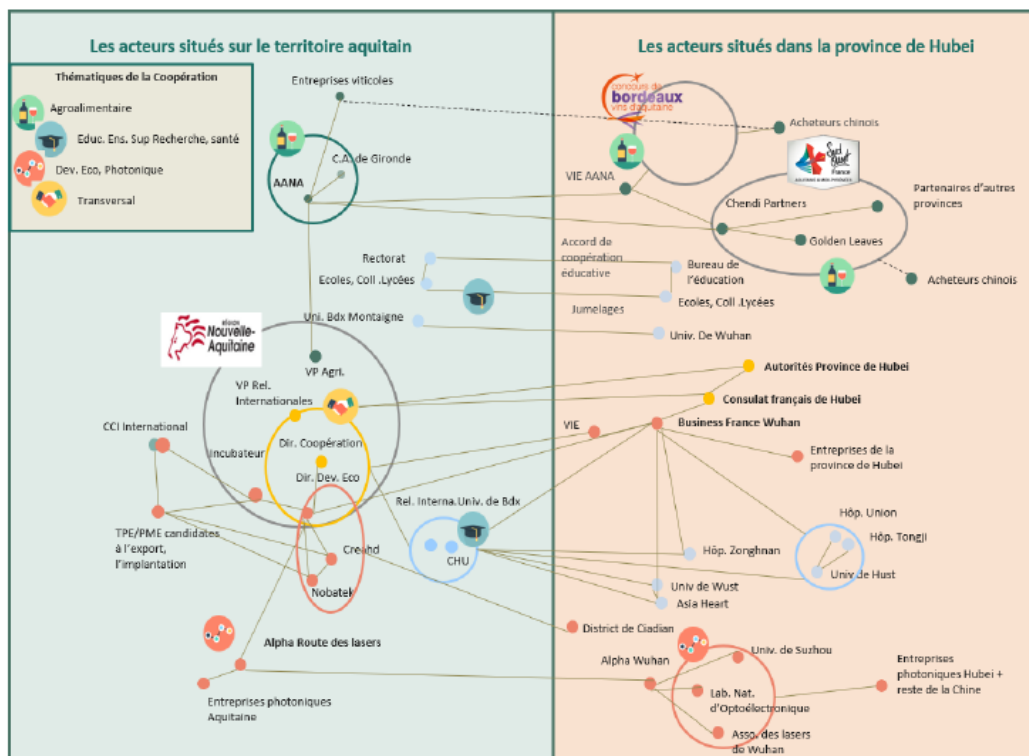
Sur le plan financier, les alliances françaises, lors des premières décennies ont bénéficié de fonds importants leur permettant souvent d'acquérir leurs propres locaux, parfois dans les cœurs de villes. Mais depuis une vingtaine d'années, les contributions financières de la France sont en déclin, aussi bien sur le plan des ressources humaines (personnels détachés) que sur le plan des aides directes. Les alliances ont dû trouver un modèle économique leur permettant d'être auto-financées. Ce modèle passe souvent par des événements culturels (soutenus par les ambassades) qui permettent d'attirer du public et ensuite enrôler des étudiants pour faire rentrer des financements à travers les frais d'inscription aux cours. Les bibliothèques, ouvertures au public, etc. sont souvent des moyens détournés d'attirer une clientèle, condition incontournable pour la survie de l'alliance française.

A l'inverse, les Instituts Confucius bénéficient pour l'instant de fonds qui leur permettent d'organiser de nombreux événements (festivals, conférences, spectacles) et les cours de langues ou de calligraphie (payants) ne sont qu'un élément de la panoplie déployée dans le pays. Le plus souvent, en termes financiers, les rentrées financières liées aux cours représentent une infime partie du budget et des dépenses de l'institut Confucius. Dans certains pays, la Chine finance (ou cofinance) même la construction de locaux avec parfois des difficultés comme à Dublin où le coût total du

bâtiment est passé de 7 à 12 millions d'euros et s'est traduit par un incident diplomatique. A COMPLETER

Le modèle économique des deux structures doit également être complété par l'écosystème local et les réseaux existants. En effet, les instituts Confucius ou les alliances françaises bénéficient et peuvent s'appuyer sur une multitude d'accords bilatéraux signés entre les partenaires des deux pays (entreprises, écoles, associations, universités...). Par exemple, la Région Nouvelle Aquitaine a dressé un inventaire simplement pour ses liens avec la région de Hubei (source Quadrant Conseil) :

Cartographie des liens entre les acteurs du territoire aquitain et de la province de Hubei



Ce sont souvent les mêmes acteurs qui gravitent autour des deux structures. Mais les réseaux sont plus ou moins formels dans chacun des pays ou dans leurs provinces. Pendant quelques années, par exemple, en Charente Maritime, le club « PME : Horizon Chine » réunissait les décideurs publics ou parapublics, privés (banques, cabinets d'avocats d'affaires...) et des dizaines de PME pour faire le point du climat des affaires en Chine et sur les opportunités pour les entreprises françaises.

2.2 Les controverses

La deuxième divergence concerne les controverses liées à l'implantation de ces organismes dans les différents pays. Les alliances françaises bénéficient globalement d'une image positive et avec les décennies d'expérience se sont fondues dans le paysage local. Bien souvent, ce sont des locaux qui proposent la création d'une nouvelle alliance française. Même si depuis quelques décennies, elles abordent aussi des sujets « osés » lors de conférences, elles le font dans le cadre du « débat d'idées » avec l'appui généralement des ambassades. Et les sujets abordés sont sélectionnés avec soin, pour permettre de faire passer des messages (démocratie, paix, ouverture, égalité des genres, lutte contre le racisme, etc.) tout en évitant des dérapages et en tenant compte de la culture du pays d'accueil.

A l'opposé, les instituts Confucius ont connu beaucoup de controverses, dans de nombreux pays, sans avoir pourtant ouvert les « débats d'idées », souvent sous la forme de « procès d'intention ».

Leur implantation a été souvent le fruit d'une initiative assez longue, la demande devant venir de la partie étrangère puis acceptée par la partie chinoise et leur multiplication rapide a fait naître des suspicions à différents endroits. La terminologie utilisée a été parfois détournée et au lieu d'évoquer la « diffusion de la culture », certains opposants ont présenté les instituts comme des « dispositifs de propagande de la Chine à l'étranger ». Les termes « propagande » et « diffusion » ne sont pas anodins pour le grand public. Ce « soft power » assumé de nos jours par tous les Etats à travers leurs instituts a souvent été mal interprété. La Chine a régulièrement été soupçonnée de vouloir diffuser les idées politiques de son gouvernement à travers ces instituts et donc certains reproches classiques se sont propagés : manque de démocratie, corruption, etc. Ainsi, des partenariats avec certaines universités pour implanter de nouveaux instituts ont échoué ou ont été interrompus en raison de ces mésententes. Parmi les exemples, le cas d'Harvard est souvent cité. Mais globalement, c'est plutôt en Amérique du Nord que les problèmes ont été les plus nombreux. Récemment, Le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a évoqué la possibilité de fermer tous les Instituts Confucius situés sur les campus universitaires américains d'ici la fin 2020 et déclaré à Fox Business Network : « Je pense que tout le monde commence à comprendre les risques que représentent ces institutions pour le recrutement d'espions et de collaborateurs ». des organisations manifestent un peu partout contre les implantations :



De façon plus diplomatique, il est clair que les sujets abordés par les instituts ne peuvent pas laisser trop de place à certaines situations politiques complexes. Par exemple, il sera délicat d'aborder la question du Tibet ou de TaiWan au sein de l'Institut Confucius lors de conférences. Cela peut aisément se comprendre, comme la France accepterait mal de financer des conférences sur les indépendantistes corses ou basques. De la même façon, le reproche d'allégeance des personnels détachés au parti communiste chinois et à ses principes est souvent reproché. Mais il en est de même pour les personnels français détachés dans les SCAC, instituts français et alliances françaises. Même si leur appartenance politique n'est pas une condition sine qua non, lors du recrutement, toute opinion politique détectée dans le dossier, contraire au pouvoir en place, est un motif immédiat de rejet de la candidature. Et une fois recrutés, les agents doivent respecter la politique nationale (qu'elle leur plaise ou non), s'abstenir de commentaires négatifs (devoir de réserve), en faire la promotion, et être loyaux envers les ambassadeurs qui sont leurs tutelles. A la limite, les liens « politiques » sont peut-être plus étroits côté français, sachant que les personnels français détachés sont directement évalués (notés) par les ambassades alors que les personnels chinois détachés sont évalués conjointement, c'est-à-dire que la partie française donne son avis sur la manière de servir de l'agent.

Dans les controverses qui se sont multipliées, il y a le fait que les instituts Confucius sont adossés à des universités (contrairement à la plupart des alliances françaises). Aussi, les directions de certaines universités n'ont pas accepté que leur « indépendance d'opinion » puisse être limitée par ces sujets « tabous ». En 2013, l'institut Confucius de Lyon est dissous à la suite d'un différend entre le Hanban et la partie française sur la question de l'indépendance institutionnelle et éditoriale. Pour relativiser, ce sont des cas assez rares. Globalement, lorsqu'on interroge les instituts des différentes universités, on ne trouve pas vraiment trace de pression exercée par la Chine. Le plus souvent, les directions se sont « auto-censurées ». Et lorsque cela n'est pas le cas, la Chine a procédé à un rappel comme par exemple en 2014 en demandant à l'institut Confucius de Minho (Portugal) de supprimer des pages de promotion d'une Fondation taïwanaise sponsorisant un congrès.

Il faut donc relativiser ces controverses car les instituts Confucius ont adopté les principes de base des alliances françaises : universalité et dépolitisation de la dimension culturelle. Ainsi, tout ce qui est trop sujet à polémique est évité pour laisser la place aux sujets consensuels et il y a largement matière à débattre avec des sujets comme l'histoire, les traditions, les arts, le commerce... D'ailleurs, le but des activités dans les deux structures est de faire plaisir au public, de présenter un côté ludique et festif et non de débattre en divisant l'auditoire.

D'autres auteurs évoquent des possibilités d'espionnage, du fait de l'implantation des Instituts Confucius dans un établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Là encore, il n'y a pas de cas graves avérés. Malgré tout, dans certains pays, des mouvements de contestation se sont formés, comme en 2013 au Canada avec l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) ou en 2014 aux Etats-unis avec l'American Association of University Professors. Aux Etats-Unis, le National Defense Authorization Act interdit le financement du ministère de la Défense aux universités qui ont un institut Confucius. Par ailleurs, le Foreign Missions Act classe les instituts Confucius comme une "foreign mission". Pour les alliances françaises, ces accusations n'existent pratiquement pas, ou bien ce sont des reproches d'ingérence dans les affaires locales.

3. Les perspectives et le dépassement des instituts Confucius

Depuis quelques années, les trajectoires des alliances françaises et instituts Confucius ont différé au point qu'aujourd'hui, on peut se demander quelles sont les structures qui sont les plus efficaces. Deux domaines montrent une évolution plus ambitieuse des instituts Confucius : le périmètre des missions et la croissance.

1. Des missions plus étendues pour les instituts Confucius

Les principales divergences sont sans doute liées aux missions exercées. Au-delà du volet culturel, pilier classique de la diplomatie, en intégrant au sens large la langue, la gastronomie, la littérature, le cinéma et tous les arts ; la France a développé un réseau diplomatique se répartissant les tâches par grands domaines : diplomatie scientifique, diplomatie économique, diplomatie politique, etc. Or, ces différents champs n'entrent pas vraiment dans le cadre des alliances françaises. D'autres structures ont été mises en place pour les animer : Instituts Français et SCAC (Services de Coopération et d'Action Culturelle), Business France, Chancellerie, etc.

A l'inverse, les Instituts Confucius ont élargi le spectre et commencent à faire entrer les coopérations économiques dans leur giron avec la création de « Business Confucius Institute » souvent liés à des écoles de commerce du pays d'accueil. En France par exemple, on trouve parmi la quinzaine

d'instituts Confucius : Néoma Confucius Institute for Business (Rouen) et European Business Confucius Institute à l'ESCP (Ecole Supérieure de Commerce de Paris). La mission de ces « business institute » est de dispenser des cours de langue, civilisation et culture chinoises mais en s'adressant aussi à un public « entreprise » pour favoriser le développement des relations économiques avec la Chine. Ainsi, l'accent est mis sur le chinois des affaires, de la négociation ou la compréhension des codes chinois, et les conférences portent davantage sur l'économie, la géopolitique, les affaires internationales.

L'objectif est clairement d'accompagner, aider, voire impulser des coopérations économiques entre les deux pays. De la même façon, le champ de la diplomatie scientifique et universitaire commence à retenir l'attention des instituts Confucius qui proposent d'aider les établissements à nouer des partenariats pour des échanges d'étudiants, des doubles diplômes, etc. L'attribution de bourses, déjà pré-existantes, vient accompagner de nouveaux dispositifs, qui du côté français restent les attributions des ambassades.

Enfin, de façon plus anecdotique, la Chine a confié la cogestion de ses instituts Confucius à des universités chinoises, donnant l'apparence d'une certaine décentralisation alors que la France garde le rattachement des alliances françaises au niveau central et ne s'appuie pas de façon formelle sur ses universités. La Chine, avec les instituts Confucius a développé aussi la coopération avec des bourses d'études pour attirer les élites, un peu comme le fait le Ministère des Affaires Etrangères français avec le programme « Personnalités d'Avenir » (inspiré du programme américain « International Visitors' Program » dont ont bénéficié les jeunes Valéry Giscard d'Estaing, Michel Rocard ou Raymond Barre). Ce programme a pour objectif de faire en sorte que les personnalités qui, dans les dix prochaines années, joueront un rôle important dans leur pays, aient de la France une connaissance approfondie, positive et un réseau de contacts professionnels.

2. Une croissance beaucoup plus rapide des instituts Confucius

Les moyens consacrés par les deux pays à leurs instituts culturels se sont croisés : aujourd'hui la France subventionne à hauteur d'environ 8 millions d'euros les alliances françaises (d'après le Projet de Loi de Finances examiné par le Sénat) alors que la subvention chinoise aux instituts Confucius est plus de 10 fois plus importante.

Pour la France, on assiste à un lent désengagement qui peut s'illustrer par exemple par le nombre d'agents détachés (-20% en 10 ans) :

ÉVOLUTION DES AGENTS DÉTACHÉS EN ALLIANCE

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
DIRECTEURS	229	234	227	230	231	225	211	204	206	211	209	201
V.I.	97	110	112	120	121	103	90	78	77	76	69	66
TOTAL	326	344	339	350	352	328	301	282	283	287	278	267

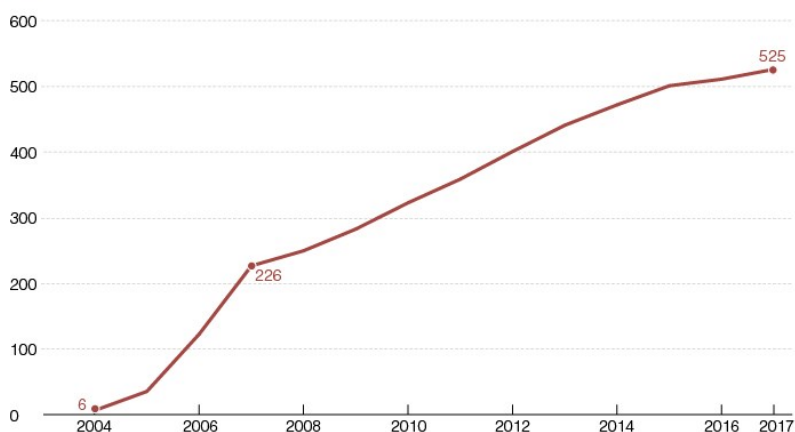
Source : Rapport d'Activité 2018 de la Fondation Alliance Française

Par ailleurs, le nombre total d'Alliances stagne avec quelques ouvertures (labellisations) par an et quelques fermetures par an. Le nombre d'élèves tourne autour d'un million environ en comptant les instituts français sinon autour de 500 000 pour les seules alliances françaises.

A l'inverse, les Instituts Confucius sont en pleine croissance avec à ce jour plus de 500 instituts :

Growth of Confucius Institutes

— Total number of Confucius Institutes around the world



Source: Confucius Institute Headquarters (Hanban)

Le nombre d'élèves est autour de 3 millions, soit 6 fois plus que pour les alliances françaises. Le nombre d'instituts ou d'alliances importe peu. Tout dépend de leur taille, de leur budget, de leur localisation, etc. Pour les alliances françaises, certaines sont de tailles très modestes et restent symboliques, contrairement aux instituts Confucius.

3. Le soft power chinois

En matière de « soft power », les évaluations sont difficiles mais il existe des organismes qui tentent des classements. En 2010, la France était leader et la Chine 27^e d'après l'institut Mc Clory :

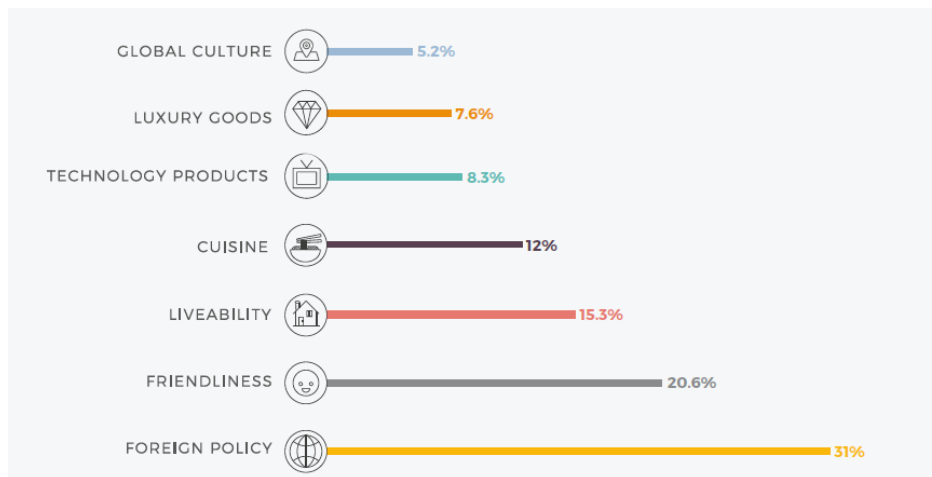
: Soft power index results

Rank	Country	Score
1	France	1.64
1	UK	1.64
3	USA	1.57
4	Germany	1.44
5	Switzerland	1.39
6	Sweden	1.33
7	Denmark	1.21
8	Australia	1.16
9	Finland	1.13
10	Netherlands	1.08
11	Spain	1.05
12	Canada	1.04
13	Singapore	1.01

Rank	Country	Score
14	Norway	0.99
15	Japan	0.97
16	Italy	0.81
17	China	0.80
18	Israel	0.78
19	Korea	0.73
20	South Africa	0.69
20	Brazil	0.69
22	Mexico	0.61
23	India	0.60
24	UAE	0.56
25	Turkey	0.50
26	Russia	0.45

Rankings from the Institute for Government's Soft Power Index, 2010. Source: McClory (2011, p. 20).

Dix ans plus tard, les classements n'ont pratiquement pas évolué ce qui est assez étonnant. On retrouve la même tendance dans le classement « Soft Power 30 by Portland » du Center on Public Diplomacy avec la France 1^{ère} et la Chine 27^e. Les domaines ou critères visés par ces indicateurs de soft power sont variés. Pour le premier, on retrouve :



Il est fort probable que le « soft power » réel de la Chine soit encore plus soft que ce que ces indicateurs évaluent. Il ne va pas se traduire par des actions de politiques étrangères ou de conditions de vies mais plutôt par des moyens détournés ou moins « conscients ». Ainsi, il s'agira plutôt d'image plus positive avec des retombées économiques. En dehors du secteur des hautes technologies et de la percée des smartphones (qu'on ne peut pas attribuer aux instituts Confucius), il y a par exemple le renforcement et la forte croissance de la restauration. Ainsi, en France, le nombre d'établissement chinois est passé de 6 000 en 2000 à plus de 20 000 aujourd'hui. L'image a complètement changé auprès de la population. De façon plus globale, la Chine a favorisé le lancement de grands projets commerciaux ou financiers (notamment avec la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures) et permis de faire un contrepoids à la place historique de la Russie dans certains pays (Asie centrale)

En matière de soft power, il est probable que le soft power français soit plus d'ordre politique et diplomatique alors que le soft power chinois est plus économique, même si la première place de la France ne doit pas être négligée sur le plan économique et se traduit par exemple par une image de premier plan permettant à l'industrie du luxe (par exemple) d'être florissante (tout comme celle de l'armement). La nature économique des retombées des instituts Confucius se perçoit à travers les échanges commerciaux entre les entreprises chinoises et les entreprises locales (notamment pour l'Asie centrale où la Chine devance maintenant la Russie). Les investissements dans les infrastructures ou les énergies vont de pair avec la volonté de développer l'apprentissage de langue et la connaissance de la culture chinoise pour une meilleure coopération. Contrairement à la France qui disposait souvent au préalable d'un « terrain conquis » (sic), la Chine a dû se créer un réseau de pays partenaires.

Conclusion

La France et la Chine ont développé des modèles comparables de promotion de leur culture et de leur langue avec des objectifs ambitieux de politique influente. Mais l'avance et l'originalité française en la matière ont été assez vite dépassés ces dernières années par plusieurs autres pays, et notamment la Chine. Son modèle économique, assez différent, et les moyens investis l'amène à dépasser assez rapidement la France sur certains critères. En matière de soft power, les résultats sont difficilement mesurables mais le retour sur investissement pour la Chine est fort probable.

Changement de nom ? « Centre d'échanges linguistiques et de coopération »

Une autre question qui peut se poser est le lien pouvant exister entre la stratégie d'implantation des instituts Confucius et les nouvelles routes de la soie avec un parallélisme entre les lieux ciblés (ligne droite vers l'Europe et contour de l'Afrique par exemple). C'est-à-dire qu'au-delà de la stratégie d'influence, il existe peut-être la volonté de garantir des lignes de flux de marchandises ou services, sécurisées, et comme dit un slogan célèbre « Cela, ça n'a pas de prix ».

Bibliographie

- Bandurski, David, 2009. "Is China's new communications worldview coming of age?", Hong Kong, China Media Project, The University of Hong Kong.
- Barr, Michael, 2010. « Mythe et réalité du soft power de la Chine », *Études internationales*, vol.41, n°4, pp. 503-520.
- Courmont, Barthélémy, 2009. *Chine, la grande séduction. Essai sur le soft power chinois*, Paris, Choiseul, 196 p.
- Courmont, Barthélémy, 2016. « L'assaut des investisseurs chinois sur Hollywood réussira-t-il à nous faire désirer un jour la "chinese way of life" ? », *Atlantico*.
- Elysée, 2018/01/12/transcription-de-la-conference-de-presse-du-president-de-la-republique-au-grand-palais-en-chine
- Flew Terry, 2016, *Entertainment media, cultural power, and post-globalization: The case of China's international media expansion and the discourse of soft power*, *Global Media and China* 2016, Vol. 1(4) 278–294
- Gazeau-Secret, Anne, « Soft power : l'influence par la langue et la culture », *Revue internationale et stratégique*, no 89, 2013, p. 103-110.
- Huang Meibo et Peiqiang Ren, 2012, *L'aide étrangère de la Chine dans l'architecture de l'aide internationale*, *Revue internationale de Politique de Développement*, 03-12
- Jiao, Priscilla, 2010. "Soft Power Receives Funding Injection", Hong Kong, South China Morning Post, May 25.
- Le Belzic, Sébastien, 2012. « La Chine fait les yeux doux au reste du monde », *Slate*.
- Lincot, Emmanuel, Courmont, Barthélémy, 2012. *La Chine au défi*, Paris, Éric Bonnier, 240 p.
- Quadrant Conseil, 2019, *Evaluation des actions conduites par la Région Nouvelle Aquitaine en direction de la Chine*, 23 p.
- Nye Joseph, 2004, *Soft Power: The Means to Success in World Politics (PublicAffairs)*
- Rouiaï, Nashidil, 2016. « Ciné-Géographie hongkongaise. Le Hong Kong cinématographique, outil du soft power chinois », thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, 443 p.
- Rouiaï Nashidil, « Sur les routes de l'influence : forces et faiblesses du soft power chinois », *Geoconfluences* 2018
- Rouiaï Nashidil, *Instituts Confucius : La langue et la culture comme outils de l'influence de la Chine dans le monde*, *Encyclopédie pour une histoire numérique de l'Europe [en ligne]*, ISSN 2677-6588
- Sanjuan, Thierry, 2001. « Le monde chinois en redéfinition. D'un empire autocentré à une identité culturelle multipolarisée », *Lorot, Pascal, dir., « Géoéconomie du monde chinois », Géoéconomie*, n° 18, Paris, Éditions Choiseul, pp. 21-35.
- Sénat, 2018, *Projet de loi de finances pour 2018 : Action extérieure de l'État : Diplomatie culturelle et d'influence*

- Struye de Swielande, Tanguy, 2009. « La Chine et le Soft power : une manière douce de défendre l'intérêt national ? », Université catholique de Louvain, Chaire InBec Baillet-Latour Union Européenne-Chine, Note d'analyse 2, mars 2009.
- Taillé Christine et Mathilde Guérin, 2003, Le programme « Personnalités d'avenir » du Quai d'Orsay : un effort pour identifier les interlocuteurs étrangers et en faire des partenaires, Revue internationale et stratégique 2003/4 (n° 52), pages 109 à 111
- Wang, Huiyao, 2012. China's Competition For Global Talents: Strategy, Policy And Recommendations, Research Report, Fondation Asie Pacifique du Canada, 19p.
- Yao, Xu, 2007. "Communication Methods of Public Relations and China's Soft Power Building" (Gonggong Guanxi de Chuanbo Shouduan yu Zhongguo Ruan Shili Jiangou), Xinwen qianshao, n° 7, pp. 93-94.
- Yu, Xintian, 2010. Culture, Soft Power and China's Foreign Strategy (Wenhua, ruanshili yu Zhongguo duiwai zhanlue), Shanghai Renmin Chubanshe.